



Bessans



Bonneval sur Arc

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Bessans - Bonneval sur Arc labellisés «Terre d'Alpinisme» par le comité Unesco



Depuis le 29 juin, Bessans et Bonneval sont labellisés « Terre d'alpinisme » par l'Unesco. Une reconnaissance internationale de la qualité naturelle de ce territoire, été comme hiver, et de sa longue histoire avec l'alpinisme. En France, jusqu'à aujourd'hui, seule Chamonix affichait ce label.

L'alpinisme est inscrit au Patrimoine culturel immatériel (PCI) de l'Unesco depuis le 11 décembre 2019. La reconnaissance au plus niveau international de l'alpinisme a été obtenue au terme d'une démarche initiée au début des années 2010 par les villes de Chamonix-Mont-Blanc et de Courmayeur, puis par la Suisse. La définition de l'alpinisme, nécessaire pour le processus d'inscription, s'articule autour de plusieurs axes dont **l'histoire, la culture, l'esthétisme et l'éthique.**

Pour prétendre à l'obtention du label «Terre d'alpinisme» décerné par l'Unesco, Bessans et Bonneval sur Arc devaient en effet faire preuve d'une histoire, vivante à travers ses traditions, d'un ancrage local, d'une représentation internationale, de valeurs universellement partagées et de l'existence d'une transmission, et de structures l'assurant (clubs, écoles spécialisées, revues, sites web). Bessans et Bonneval sur Arc cochent toutes ces cases.

«Nous avons tous les atouts sur notre territoire à Bessans et Bonneval sur Arc pour prétendre obtenir ce label «Terre d'Alpinisme». Un label qui est aussi une opportunité de relancer, dynamiser et développer la pratique de l'alpinisme en mettant en avant les valeurs portées par ce classement au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité» précisent Yannick Anselmet et Laurent Boniface, co-présidents de l'Association «Bessans / Bonneval-sur- Arc Territoire d'Alpinisme» qui a été créée fin 2020 pour porter la candidature puis pour mettre en œuvre des actions liées à l'alpinisme.

Les atouts des communes de Bessans et Bonneval sur Arc qui ont permis d'obtenir ce label

Une histoire forte et locale avec l'alpinisme :

● Des guides locaux ont apporté leur pierre à la naissance et au développement de l'Alpinisme en France fin 19^{ème} début du 20^{ème} siècle : **Jean Joseph BLANC** (1842 - 1914) dit le Gréffier fut l'un des premiers guides de haute montagne, et son fils Pierre BLANC (1881- 1966), dit Le Pape, fut nommé guide à l'âge de 22 ans. **Pierre BLANC** a grandement contribué à une meilleure connaissance de tous les sommets de la haute vallée de l'Arc. Il a aussi conduit des clients dans les autres massifs alpins et a mené deux expéditions dans Himalaya.

● De grands noms de l'alpinisme ont parcouru les sommets de Haute Maurienne Vanoise comme **William Auguste Coolidge** ou Lionel Terray.

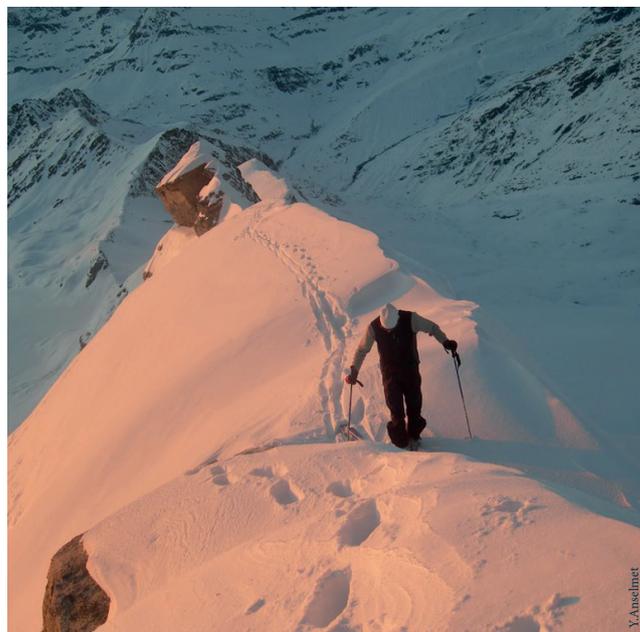
● Des atouts naturels
Un territoire entouré de **plus de 50 sommets de plus de 3000 mètres et de nombreux glaciers.**

● Un excellent terrain de découverte, d'initiation et de perfectionnement pour un « alpinisme soft » et familiale. **Un terrain exceptionnel pour le ski de randonnée** et le ski alpinisme du débutant à l'expert, avec notamment la vallée d'Avérole « un des plus beaux spots pour le ski de randonnée » selon l'explorateur et alpiniste français Jean Louis Bernezat.

● **La garantie d'enneigement pour les 50 années à venir** selon les derniers modèles de Météo France qui permet alpinisme hivernal, ski alpinisme et le ski de randonnée.

Des équipements et des professionnels sur le territoire

● 4 refuges : Bonneval sur Arc, Avérole, Carro et Evettes.
● Des professionnels (guides et accompagnateurs) présents à l'année sur Bessans et Bonneval sur Arc.



Pour faire vivre ce label, Bessans et Bonneval, avec l'association «Bessans / Bonneval-sur- Arc Territoire d'Alpinisme» et ses partenaires, doivent mettre en œuvre de nombreuses actions, selon la classification demandée par la FFCAM et le Comité Unesco. Avec par exemple :

- valorisation des 4 refuges en formant les gardiens sur l'alpinisme
- organisation chaque année d'une journée « propreté » autour d'un refuge
- sensibilisation de nouveaux publics à la découverte de l'alpinisme et du ski de randonnée via des actions de communications digitales, sur les réseaux sociaux ou en format papier
- développement d'événements et d'animations autour de l'alpinisme
- ...

LES DATES CLÉS DE L'OBTENTION DU LABEL

● **Décembre 2020**, le projet de présenter la candidature au label «Terre d'Alpinisme» est approuvé par les Maires de Bessans Jérémy Tracq et de Bonneval-sur-Arc Marc Konareff. Une association «Bessans / Bonneval-sur- Arc Territoire d'Alpinisme» est créée pour porter la candidature et mettre en œuvre les actions.

● **Janvier - Février 2021** : Formalisation et dépôt du dossier de candidature au label auprès de la FFCAM.
● **Mai 2021** : Confirmation de la FFCAM de l'obtention du label.

● **29 Juin 2021** : Réunion de délivrance du label «Terre d'Alpinisme» en présence du Comité UNESCO : Ville de Chamonix Etienne Grillot, FFCAM Luc Thibal, et SNGM Claude Gardien. Remise des logos pour les portes d'entrée des villages.



Contact presse

Bessans / Bonneval-sur- Arc Territoire d'Alpinisme / **Bernard Méliet**, chef de projet au sein de l'Association /
bm73480@gmail.com / 06 89 84 09 56